

L'École Pratique des hautes Études en Psychopathologies a été créée avec deux objectifs :

- répondre à la publication par les pouvoirs publics des Décrets de 2010 portant réglementation de l'utilisation du Titre de Psychothérapeute et définissant les critères de formation requis pour en faire la demande auprès de l'Agence Régionale de Santé (ARS).
- permettre à toute personne souhaitant exercer en tant que psychothérapeute d'entendre un discours scientifique ouvert et de haut niveau sur les problématiques de la psychopathologie, discours aujourd'hui absent des formations dominantes.

Le projet de l'EPHEP relève dès son origine d'un souci de qualité très élevé qui se manifeste par le choix d'un personnel enseignant hautement qualifié : psychiatres, psychanalystes, psychologues, professeurs d'université, etc., reconnu pour sa compétence dans les domaines d'enseignement assurés.

- par la volonté de faire participer les étudiants de façon étroite à la clinique : participation à des présentations de malades, stages en milieux médico-sociaux, etc.
- par l'intervention régulière dans le cadre de Grandes Conférences et de Journées spécialisées, de personnalités importantes en France et plus largement sur les sujets ayant trait à la clinique contemporaine.

L'EPHEP a obtenu :

- la reconnaissance d'Organisme d'Enseignement Supérieur Privé
- la reconnaissance d'Organisme de formation permanente
- l'Accréditation par les Ministères des Solidarités et de la Santé, ainsi que de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation dans le cadre des Décrets de 2010 réglementant l'accès au titre de psychothérapeute, renouvelée en 2016.

L'EPHEP a validé en 2013 et continuellement la Certification ISO 9001, puis en 2016 l'ISO 9001-2015 régulièrement renouvelée.

La mise en place du SMQ permet en effet de répondre de façon optimale aux attentes tant des étudiants que des pouvoirs publics.

La démarche de Certification qualité permet en particulier à l'EPHEP un suivi des processus de traitement des dossiers, des systèmes de diffusion des enseignements et de sa gestion administrative et financière.

A ce titre les engagements de l'EPHEP pour l'année 2020-2021 visent à :

- assurer la croissance de l'École en attirant de nouveaux étudiants (objectif + 15%),
- conforter son haut niveau de coordination (objectif de non-conformités proche de zéro),
- maintenir le niveau de satisfaction des étudiants (objectif d'au moins 90%).
- assurer le rayonnement et l'attractivité de l'EPHEP en France avec pour objectif d'accroître sa notoriété sur l'internet et les réseaux sociaux, dont l'audience en nombre de vues annuelles sur son site internet.

Nous nous engageons également à satisfaire aux exigences applicables à l'EPHEP (normes, réglementations, attentes des parties intéressées) et à améliorer en continu notre Système de Management de la Qualité.

Anne Videau

